



Chaire en
fiscalité et en
finances publiques

LITTÉRATIE FISCALE : RÉSULTATS ET ÉLECTIONS

Document de travail 2016/11

JEAN-HERMAN GUAY

ANTOINE GENEST-GRÉGOIRE

LUC GODBOUT

SEPTEMBRE 2016



UNIVERSITÉ DE
SHERBROOKE

REMERCIEMENTS

La *Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques* de l'Université de Sherbrooke tient à remercier de son appui renouvelé le ministère des Finances du Québec et désire lui exprimer sa reconnaissance pour le financement dont elle bénéficie afin de poursuivre ses activités de recherche.

LA MISSION DE LA CHAIRE DE RECHERCHE EN FISCALITÉ ET EN FINANCES PUBLIQUES

La **Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques** (CFFP) a été mise sur pied le 15 avril 2003. Au Québec, les lieux communs et officiels où praticiens, cadres de l'État et chercheurs peuvent échanger sur les nouveaux défis touchant la fiscalité et les finances publiques sont rares. De plus, la recherche dans ces domaines est généralement de nature unidisciplinaire et néglige parfois l'aspect multidisciplinaire des relations entre l'État et ses contribuables. La **Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques** tire sa raison d'être de ces deux réalités. La mission principale de la Chaire est de stimuler la recherche et la formation interdisciplinaires par le regroupement de professeurs et de chercheurs intéressés par la politique économique de la fiscalité. Pour plus de détails sur la **Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques**, vous pouvez consulter son site officiel à l'adresse suivante : <http://cftp.recherche.usherbrooke.ca/>.

Jean-Herman Guay est professeur titulaire à l'École de politique appliquée de la Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Sherbrooke.

Antoine Genest-Grégoire est professionnel de recherché à la Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques du l'Université de Sherbrooke.

Luc Godbout est titulaire de la Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques.

Les auteurs collaborent aux travaux de la Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques, qu'ils remercient pour l'appui financier qui a rendu possible la réalisation de cette étude.

Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques
Faculté d'administration, Université de Sherbrooke
2500, boul. de l'Université
Sherbrooke (Québec) J1K 2R1
Téléphone : (819) 821-8000, poste 67133
Courriel : cftp.adm@usherbrooke.ca

Table des matières

La littératie fiscale.....	3
La participation électorale et la littératie	5
Le choix électorale et la littératie	10
Conclusion	17
Bibliographie	19

MISE EN CONTEXTE

Lors des campagnes électorales, on entend régulièrement les partis politiques mettre de l'avant d'alléchantes promesses fiscales. En 2015, par exemple, le Parti libéral du Canada a promis de réduire les impôts de la classe moyenne et de demander aux Canadiens les plus riches qui représentent 1% de la population de donner un peu plus (PLC, 2015). Au Québec, le Parti libéral du Québec s'est engagé lors du scrutin de 2014 à abolir la contribution santé, à réduire les impôts, et plus fondamentalement à repenser la fiscalité. D'une manière ou d'une autre, les enjeux fiscaux constituent un volet des programmes électoraux. Une question surgit : qu'est-ce que l'électeur *lambda* comprend des enjeux fiscaux et des solutions mises de l'avant par les partis politiques? Les connaissances en matière de fiscalité ont par exemple été associées à une plus faible propension aux comportements antisociaux d'évasion ou d'évitement fiscal (Marandu (2015) et Niemiowski (2003)).

Curieusement, cette question a été peu investiguée. On a bien cherché à comprendre la relation entre le vote et l'information, ou celle entre le vote et le niveau de taxation, mais l'on a jamais, ou si peu, exploré le lien entre la littératie fiscale et le vote. Il faut dire que la littératie fiscale est un concept émergent, analogue à la littératie financière, mais néanmoins distinct dans la mesure où il vise directement la connaissance des mécanismes de taxation et d'imposition. On définira la littératie fiscale «comme le fait de disposer des connaissances, des compétences et de la confiance en celles-ci nécessaires à la prise de décisions financières responsables sur le plan fiscal» (Genest-Grégoire, Godbout, Guay, 2016).

Notre objectif est double: primo, cerner l'existence d'une relation empirique entre la littératie fiscale et la participation électorale (voter/s'abstenir); secundo, étendre cette investigation causale à l'effet sur le choix électoral (voter pour l'un des partis).

Compte tenu du peu de littérature sur la question, en premier lieu, on cherche à valider si les gens qui disent «ne pas voter» ou qui disent «ne pas savoir pour qui voter» présenteront un niveau de littératie fiscale plus faible que les répondants qui se

prononcent en faveur d'une formation politique. Malgré le flou qui peut marquer le classement gauche-droite, la seconde validation porte sur l'association des gens qui soutiennent un parti associé à la droite, au centre ou à la gauche et la littératie fiscale obtenue. Une littératie fiscale plus élevée des répondants modifie-t-elle le soutien à une formation de droite, de centre ou de gauche, du moins relativement aux autres?

Ces deux interrogations recourent partiellement ce que John Stuart Mill (2009, 151) soutenait il y a plus de 150 ans dans *Le Gouvernement représentatif* en estimant que la connaissance est liée à l'intérêt et qu'une faible connaissance des mécanismes politiques et économiques pouvait moduler la participation au scrutin, voire même restreindre le droit de vote!¹

¹ Mill écrit alors : «Je considère qu'il est parfaitement inadmissible que puisse participer au suffrage une personne ne sachant ni lire ni écrire et, j'ajouterais, ne sachant pas exécuter les opérations simples de l'arithmétique.» (Mill, 2009, 151)

La littératie fiscale

Pour arriver à cerner la littératie fiscale, un indicateur synthétique a été créé en s'appuyant sur 18 questions de connaissances touchant les taxes et les impôts en vigueur au Québec. L'enquête a été administrée par la firme CROP dans le cadre d'un sondage omnibus. La collecte de données en ligne s'est déroulée auprès de la population québécoise, du 15 au 18 octobre 2015, par le biais d'un panel web. Au total, 1 000 questionnaires ont été complétés. Un échantillon probabiliste de la même taille présenterait une marge d'erreur de 3 %.

Pour évaluer la littératie fiscale, on a retenu trois ensembles de questions :

- Le **premier** renvoie aux revenus imposables. Cinq items étaient visés, dont les gains de loterie, les pensions alimentaires et les prestations d'assurance-emploi. Par exemple, à la question «Selon vous, le retrait d'un RÉER autrement que pour des études ou l'achat d'une première maison est-il imposable?», plus des deux tiers des gens avaient la bonne réponse (69 %), un sur cinq (20 %) la mauvaise réponse, et plus d'un sur dix (11 %) préférerait ne pas répondre.
- Le **deuxième** renvoie aux taxes à la consommation. Sept items étaient traités, dont des biens quotidiens (pommes de terre, repas au restaurant, chandail, etc.), mais aussi la connaissance du pourcentage de la taxe (TVQ et TPS). Les résultats sont parfois étonnants : seulement une personne sur trois sait qu'elle ne paie ni la TPS ni la TVQ lors d'une visite chez le dentiste.
- Le **troisième** renvoie à la progressivité de l'impôt. Six situations étaient évoquées en vue de cerner le degré de connaissance des répondants. On a par exemple proposé l'énoncé suivant, accompagné d'une version simplifiée du barème d'imposition, dont le taux maximal est de 50 % : « Si votre revenu imposable est de 100 000 \$, l'impôt sur le revenu s'élève à 50 000 \$. » Si le quart des gens savaient que la progressivité de l'impôt rendait l'affirmation

fausse, les trois quarts étaient dans l'erreur ou l'ignorance, bref ils saisissaient fort mal le principe sous-jacent.

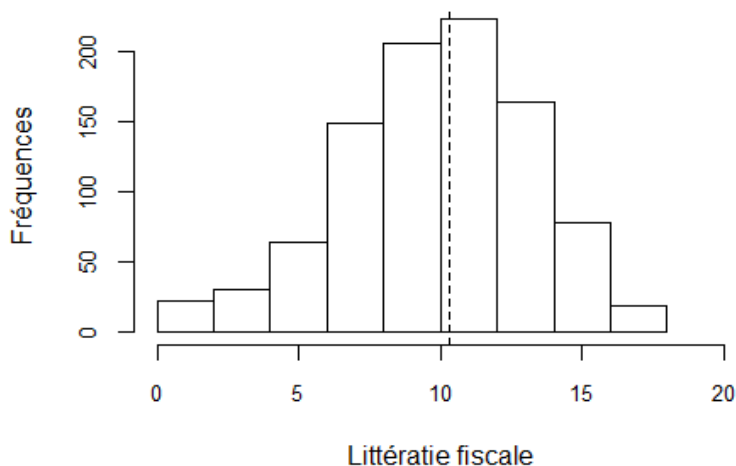
Dans chacun des cas, une bonne réponse ajoute un point. C'est le total qui permet d'estimer le niveau de littératie fiscale. Considérant les 18 questions, l'échelle s'étend de 0 à 18, 18 étant le score parfait.

Tableau 1 : Statistiques descriptives sur la littératie fiscale

	Moyenne	Médiane	Écart type	Minimum	Maximum
Items imposables	3,26	3	1,25	0	5
Taxes à la consommation	4,04	4	1,63	0	7
Progressivité de l'impôt	3,02	3	1,49	0	6
Score global de la littératie fiscale	10,33	11	3,39	0	18

Les statistiques descriptives sur les trois ensembles montrent une moyenne autour de 55 % (10/18) et des écarts types relativement faibles. Au total, seulement six personnes ont le meilleur score (soit 18). La distribution du pointage présente une allure normale.

Figure 1 : Distribution des répondants sur le pointage global de la littératie fiscale



L'estimateur synthétique s'avère d'ailleurs congruent avec l'appréciation que les gens font eux-mêmes de leur connaissance fiscale. Le questionnaire a été aussi testé auprès de fiscalistes, d'économistes et même d'un ancien ministre des Finances du Québec (*La Presse*, 12 mars 2016, section Affaires). D'une manière assez évidente, il traduit adéquatement la connaissance fiscale des participants à l'enquête.

La participation électorale et la littératie

La première question renvoie au lien entre la participation électorale et la littératie fiscale : les gens qui connaissent peu la fiscalité – taxes, impôts et progressivité – sont-ils moins enclins à participer à une élection? On peut présumer une telle relation. Cette hypothèse transpose une relation bien étudiée entre les connaissances politiques et la participation électorale (Wattenberg 2002, 2003; Milner 2001, 2002; Howe 2004; Rubenson et al. 2004) validant cette relation causale au Canada et ailleurs dans les démocraties établies. La littératie fiscale se démarque néanmoins des connaissances politiques. Dans nos questions, aucun lien n'est fait avec les

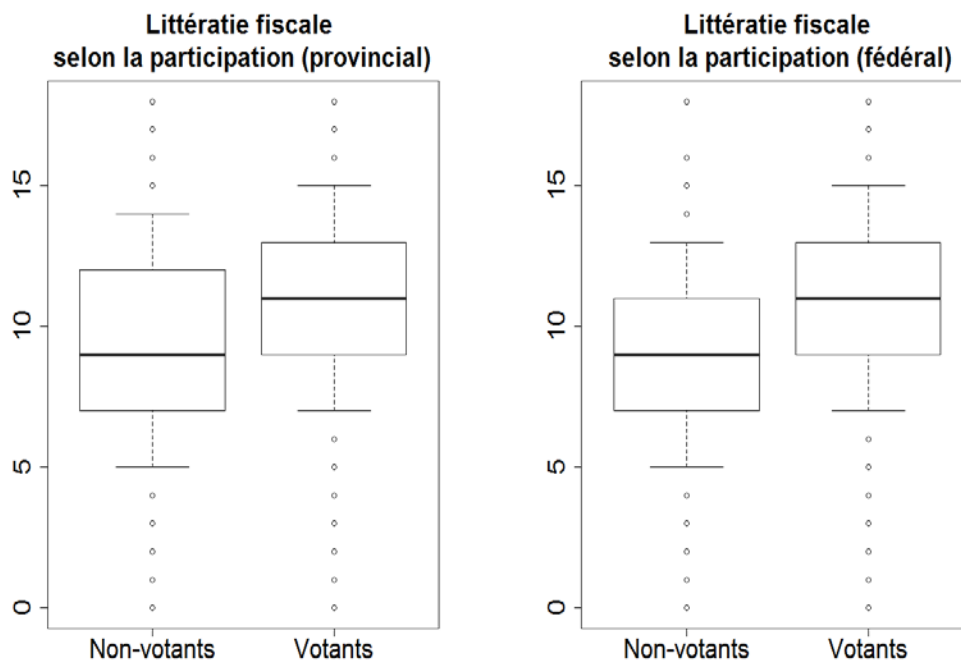
acteurs politiques, gouvernements ou enjeux électoraux. Il y a donc une plus grande indépendance entre les deux variables étudiées.

Pour vérifier l'existence d'un lien entre la littératie fiscale et la participation électorale, on a utilisé comme indicateur l'intention de vote en présumant que les répondants qui choisissaient l'option «J'annulerais/ne voterais pas/aucun», mais aussi ceux qui optaient pour «Je ne sais pas», étaient fort probablement des «abstentionnistes» ou des «non-votants». Bien que cette imputation ait été régulièrement utilisée (Hur et Achen, 2013), elle ne fait pas consensus (Bauman et Julian, 2010), la non-réponse pouvant évidemment être une forme de discrétion. Malgré ces écarts possibles et la continuation des discussions sur ce problème méthodologique, cette imputation récurrente sera utilisée ici. Évidemment, à ces non-votants s'opposent les votants (ou ceux qui expriment une préférence).

Après avoir mis de côté les répondants qui soutenaient voter pour d'«autres partis» ou le Parti vert - trop peu nombreux pour être l'objet d'un traitement statistique -, il reste 955 des 1000 répondants initiaux. Le pourcentage des personnes sondées ayant répondu « abstention » ou « je ne sais pas » atteint 24 % (n=226) pour les intentions de votes aux élections fédérales et 13 % (n=125) pour celles aux élections provinciales. Il faut rappeler qu'au moment de l'enquête, la campagne électorale fédérale battait son plein. Au total, on peut donc investiguer l'hypothèse deux fois plutôt qu'une. Précisons que la corrélation entre les abstentions aux deux ordres de gouvernement n'est pas aussi élevée (0,30) qu'on aurait pu l'imaginer, créant deux occasions différentes de tester la relation entre la littératie et la participation électorale.

Les premiers résultats sont clairs. Dans les deux cas, les votants affichent une littératie fiscale supérieure aux non-votants, et la différence est très significative ($p < 0,0005$).

Figure 2 : Littératie fiscale selon l'intention de participation électorale fédérale et québécoise



Ce simple croisement peut cependant être trompeur, et ce, pour deux raisons :

En premier lieu, tel qu'indiqué dans une recherche précédente (Genest-Grégoire, Godbout, Guay, 2016), il convient de cerner l'effet de quelques variables sociodémographiques sur la littératie fiscale, en particulier l'âge, le revenu² et la scolarité. Pour juger de l'impact de la participation sur la littératie, l'ajout de ces variables contrôle s'impose dans la mesure où l'on peut présumer que ce n'est pas tellement la littératie fiscale, mais plutôt la scolarité qui, par exemple, influence la participation. Si tel était le cas, notre variable deviendrait non significative dans le

² Pour ce qui est du revenu, on a procédé à une imputation pour les répondants ayant refusé de l'indiquer selon l'algorithme du package *Amelia* de R. L'imputation a été faite avec l'âge, la propriété et la scolarité.

cadre d'une régression multiple. Or, ce n'est pas le cas. Lorsqu'on tient compte des autres variables, la participation électorale continue d'apparaître comme un déterminant de la littératie fiscale. Les deux régressions dans lesquelles la littératie fiscale est posée comme un *effet* apportent des résultats significatifs.

Tableau 2 : Régressions linéaires (MCO): la littératie comme effet

	Provincial	Fédéral
Âge	0,58*** (0,06)	0,61*** (0,06)
Propriétaire	1,22*** (0,23)	1,24*** (0,23)
Scolarité	0,53*** (0,11)	0,55*** (0,11)
Revenu	0,32*** (0,07)	0,32*** (0,07)
Genre	0,48* (0,20)	0,49* (0,20)
Participant (provincial)	1,05*** (0,24)	
Participant (fédéral)		1,69*** (0,29)
Constante	3,99*** (0,37)	3,14*** (0,41)
<i>Observations</i>	955	955
<i>R-carré</i>	0,26	0,27

Notes: *** p < ,01; ** p < ,05; * p < ,1

En deuxième lieu, il faut cerner la direction de la relation qui peut aussi être posée dans l'autre sens. Il y aurait une interaction endogène entre le vote et la littératie fiscale. L'analyse doit donc être menée dans les deux directions : autant l'abstention électorale peut conduire à un désintérêt pour la fiscalité, autant le désintérêt pour les questions fiscales peut conduire à l'abstention. Dans le premier cas, la littératie est un *effet*, dans l'autre une *cause*. Ce problème quant à la direction de la causalité a déjà été posé dans la littérature (Sarra-Bournet, 2008, 11). La question devient donc celle-ci : quand la participation est considérée comme une variable dépendante, la littératie fiscale apparaît-elle comme une cause significative, notamment lorsqu'on considère les variables contrôle habituelles de la participation, soit l'âge, la scolarité et les revenus? Les deux régressions logistiques dans lesquelles la littératie est cette fois

posée comme une cause³ montrent une relation significative entre la littératie et le vote.

Tableau 3 : Régressions logistiques: la littératie comme cause

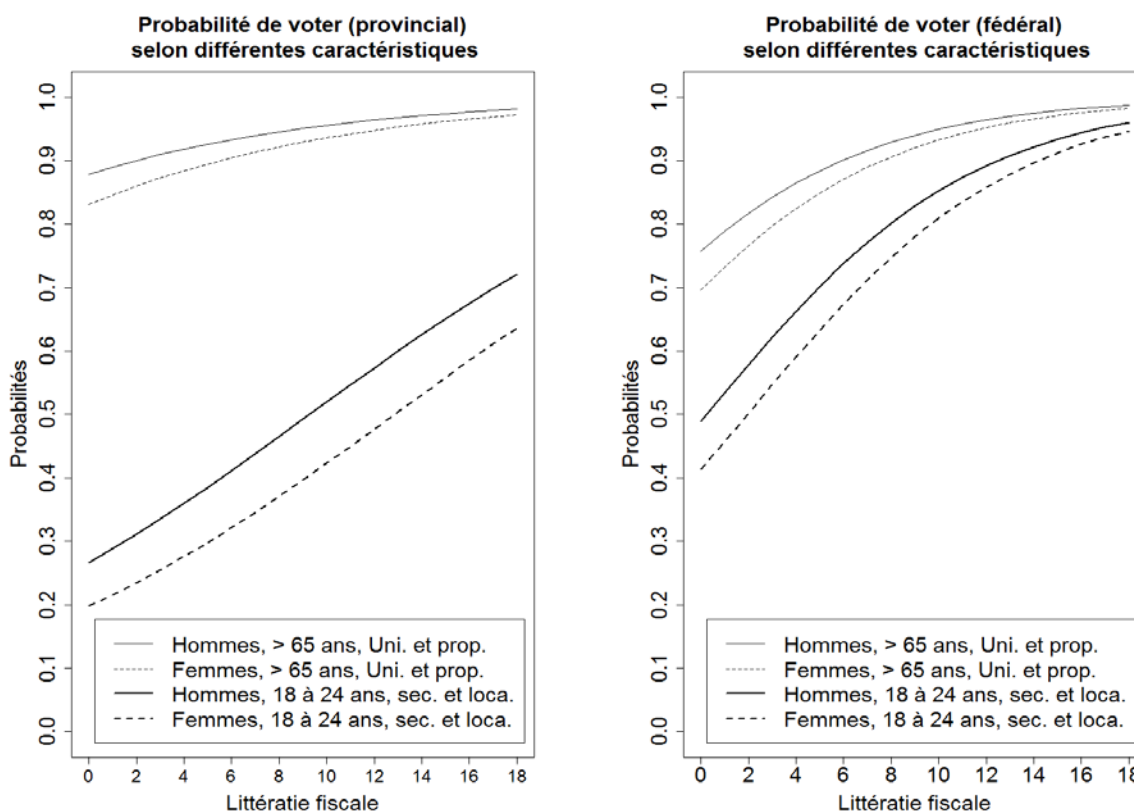
	Participation (provinciale)	Participation (fédérale)
Âge	0,37*** (0,02)	0,13*** (0,03)
Propriétaire	0,23*** (0,08)	0,08 (0,10)
Scolarité	0,27*** (0,04)	0,13*** (0,05)
Revenu	-0,05** (0,02)	-0,14*** (0,03)
Genre	0,38*** (0,07)	0,30*** (0,08)
Littératie fiscale	0,10*** (0,01)	0,17*** (0,01)
Constante	-1,82*** (0,13)	-0,11 (0,14)
<i>Observations</i>	955	955

Notes: ***p < ,01; **p < ,05; *p < ,1

En vue d'illustrer les résultats de ces dernières régressions, il convient de faire quelques simulations. À l'horizontal, on place la littératie fiscale, dont les valeurs vont de 0 à 18. À la verticale, on retrouve la probabilité de participer au scrutin. Dans tous les cas, le même phénomène est visible : une augmentation de la littératie fiscale conduit à une augmentation de la probabilité de participer au scrutin, autant au fédéral qu'au provincial. L'effet n'est cependant pas uniforme. Quatre profils de répondants ont été testés. Par exemple, chez les plus de 65 ans, universitaires et propriétaires - hommes ou femmes -, l'effet de la littératie sur la probabilité de voter est réduit : un gain de moins de 10 points de pourcentage. Par contre, chez les jeunes, faiblement scolarisés et locataires, l'effet est majeur : la probabilité de participer au scrutin double.

³ Compte tenu du caractère dichotomique de la variable dépendante.

Figure 3 : probabilité de voter selon différentes caractéristiques électorales fédérales et québécoises



En somme, qu'on pose la relation causale dans une direction ou dans l'autre, la relation est visible et congruente avec les attentes : littératie fiscale et participation électorale semblent deux phénomènes liés, comme si l'ignorance fiscale conduisait à une distance électorale ou comme si l'abstention nourrissait une ignorance des mécanismes fiscaux.

Le choix électoral et la littératie

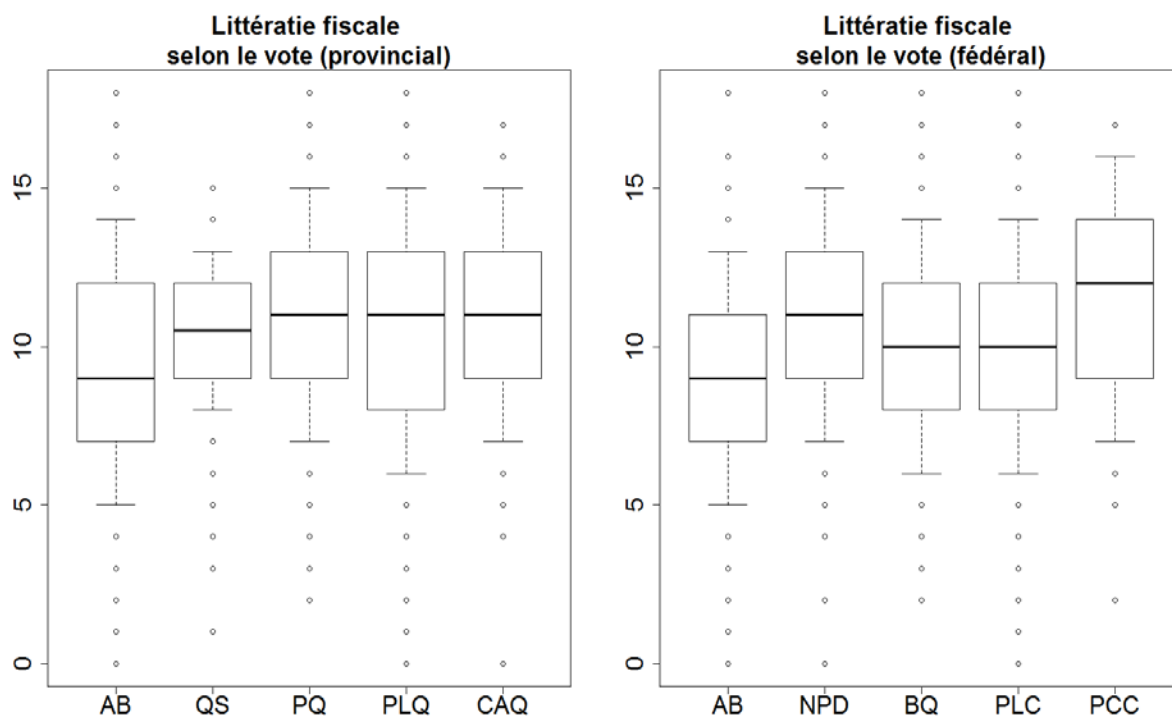
La distinction entre les votants et les non-votants peut-elle être étendue en vue de prédire les choix électoraux? Dit autrement, les répondants ayant la meilleure littératie fiscale ont-ils une propension plus élevée à voter pour un parti plutôt que pour un

autre? Tenter de répondre à cette question est plus hasardeux que de répondre à la première. Les données de *l'Enquête électorale canadienne* (CES, 2015) permettent de constater que ce sont les répondants qui envisageaient voter pour les conservateurs (69 %) qui souhaitent le plus entendre parler des taxes, soit un peu plus que les libéraux (65 %) et les néodémocrates (58 %). Quant à la question de la dette publique, les différences sont plus prononcées : 47 % chez les conservateurs, contre 39 % chez les libéraux et 35 % chez les néodémocrates. Ces résultats sur l'attention accordée aux différents enjeux sont congruents avec bien d'autres enquêtes.

En généralisant, on peut avancer comme hypothèse que les répondants qui appuient les partis de droite afficheront un meilleur score en matière de littératie fiscale. Accordant plus d'importance à l'économie, à la réduction de la fiscalité, ils porteront peut-être plus d'attention à ces questions, y compris dans la vie quotidienne.

La figure 4 compare le score en matière de littératie fiscale en fonction des intentions de vote. La ligne horizontale au centre des boîtes indique la médiane. Les frontières de la boîte correspondent aux deux interquartiles centraux.

Figure 4 : littératie fiscale selon l'intention de vote



- Lorsque l'on observe les intentions de vote pour les partis provinciaux, les pointages moyens sont pratiquement identiques, sauf pour les répondants qui appuient Québec solidaire (QS). Il n'y a pas de différence significative entre le Parti libéral du Québec (PLQ), le Parti québécois (PQ) et la Coalition avenir Québec (CAQ). L'hypothèse est donc infirmée.
- En ce qui concerne les partis fédéraux⁴, l'hypothèse semble aussi invalidée. Si les partisans conservateurs (PCC) affichent le plus haut score – conformément à l'hypothèse –, les scores associés aux partisans libéraux (PLC), néodémocrates (NPD) et bloquistes (BQ) ne respectent pas l'alignement anticipé. À cet égard, les néodémocrates affichent une littératie fiscale plus forte que les libéraux.

⁴ Il faut rappeler ici qu'il s'agit des intentions de vote des Québécois aux élections fédérales et non pas l'intention de vote de l'ensemble des Canadiens.

Les anomalies sur la scène fédérale peuvent cependant s'expliquer. Primo, le Bloc québécois ne se situe pas vraiment sur l'échelle gauche/droite; il se démarque essentiellement par sa défense du Québec ou par son approche régionaliste. Secundo, plus d'un observateur a souligné que la campagne de 2015 avait mené à une inversion – sinon à une superposition –, les libéraux dépassant à gauche les néodémocrates. En considérant ces facteurs, l'alignement confus s'explique.

Pour mieux comprendre l'impact de la littératie fiscale, et surtout contrôler l'effet des variables sociodémographiques, on a procédé à autant de régressions logistiques qu'il y a de partis. Pour mieux comprendre le phénomène, on a aussi exclu les gens qui disaient vouloir d'abstenir selon les termes déjà définis.

Pour les choix électoraux provinciaux, le constat est le même : pour les quatre partis, la littératie fiscale n'est pas un déterminant significatif du choix partisan. Elle ne joue donc aucun rôle pour comprendre ou expliquer le vote. Et le ratio entre le coefficient et l'erreur ne nous laisse pas croire que, même avec un échantillon plus important, la littératie fiscale serait une variable significative.

Tableau 4 : Régressions logistiques pour les différents partis provinciaux

	CAQ	PLQ	PQ	QS
Âge	-0,20*** (0,08)	0,16*** (0,06)	0,01 (0,06)	-0,15 (0,10)
Propriétaire	0,14 (0,25)	0,32* (0,19)	-0,22 (0,19)	-0,54 (0,34)
Scolarité	-0,16 (0,11)	0,09 (0,08)	-0,16* (0,09)	0,44*** (0,14)
Revenu	0,01 (0,07)	0,06 (0,06)	-0,03 (0,06)	-0,10 (0,10)
Genre	0,30 (0,21)	0,01 (0,16)	0,07 (0,17)	-0,93*** (0,33)
Littératie fiscale	0,04 (0,03)	-0,01 (0,03)	-0,002 (0,03)	-0,02 (0,05)
Constante	-1,18** (0,47)	-1,52*** (0,37)	-0,15 (0,37)	-1,59** (0,64)
Observations	729	729	729	729

Notes: *** p < ,01; ** p < ,05; * p < ,1

Il en va tout autrement pour les intentions de vote aux élections fédérales. Contrôlée, la littératie fiscale devient une variable significative pour trois des quatre partis, le BQ

faisant exception. Une plus grande littératie fiscale augmente indéniablement la probabilité de voter pour le PCC. Il en va de même, bien que dans une moindre mesure, avec le NPD. Inversement, chez le PLC, l'effet a été bien réel, mais négatif : une meilleure connaissance fiscale diminuait la probabilité d'avoir des appuis.

Tableau 5 : Régressions logistiques pour les différents partis fédéraux

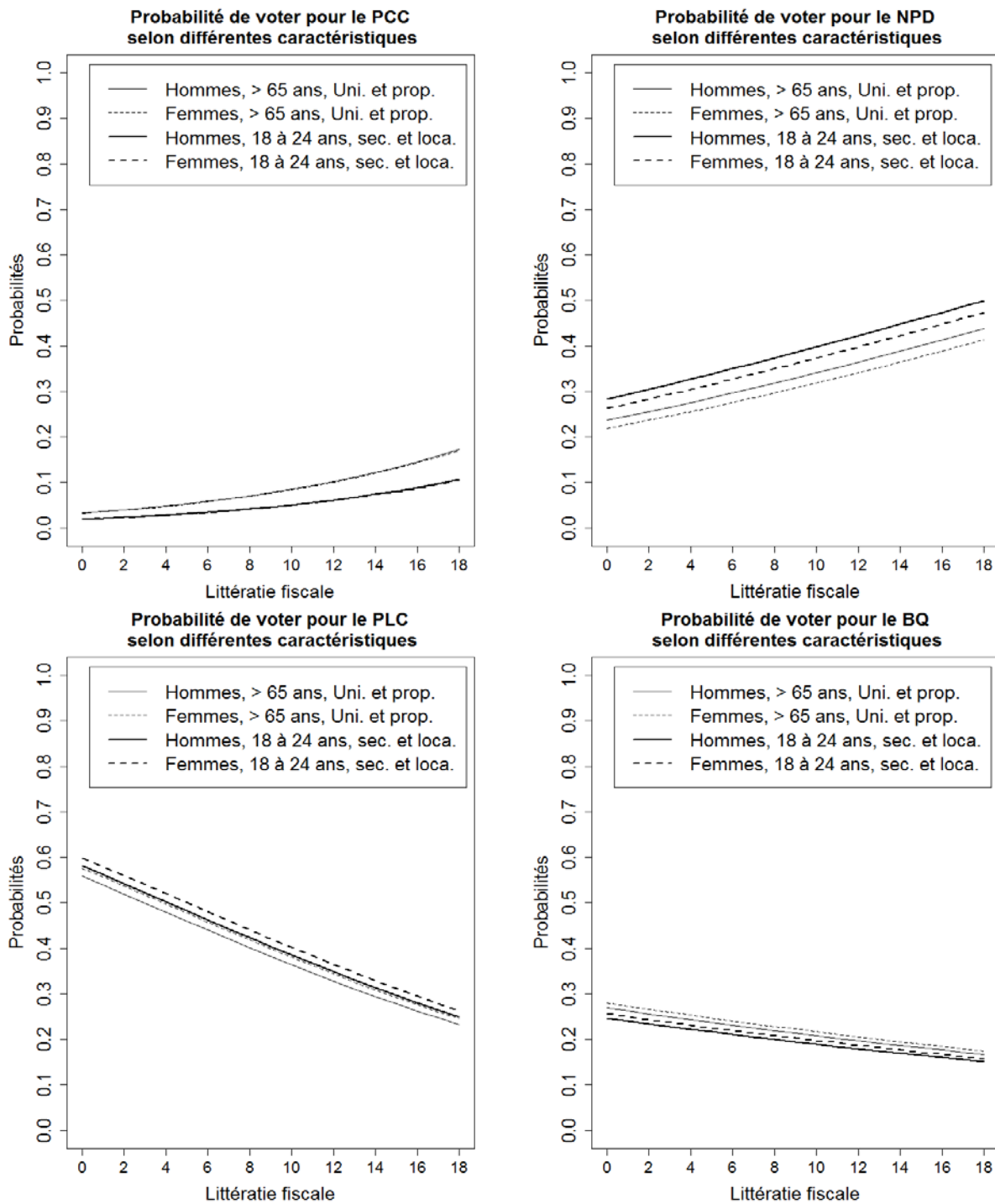
	PCC	PLC	NPD	BQ
Âge	0,01 (0,08)	-0,06 (0,06)	-0,02 (0,06)	0,09 (0,06)
Propriétaire	0,55** (0,26)	0,16 (0,19)	-0,15 (0,19)	-0,35* (0,20)
Scolarité	-0,33*** (0,11)	0,10 (0,08)	0,15* (0,08)	-0,07 (0,09)
Revenu	0,16** (0,07)	-0,03 (0,06)	-0,05 (0,06)	-0,03 (0,06)
Genre	0,03 (0,20)	-0,08 (0,16)	0,11 (0,16)	-0,06 (0,18)
Littératie fiscale	0,10*** (0,03)	-0,08*** (0,03)	0,05** (0,03)	-0,03 (0,03)
Constante	-3,13*** (0,50)	0,12 (0,34)	-1,45*** (0,36)	-0,77** (0,39)
Observations	830	830	830	830

Notes: ***p < ,01; **p < ,05; *p < ,1

En opérant des simulations particulières, sur le cas type d'un citoyen de 65 ans et plus, propriétaire et universitaire, on peut mieux illustrer la taille de l'effet. Dans ce cas, on constate que la probabilité de voter pour le PCC augmente d'un maximum de près de 14 points de pourcentage passant d'une intention de voter pour ce parti de 3 %, lorsque le pointage de la littératie fiscale est à son minimum (0), à 17 % lorsque le pointage de la littératie fiscale est à son maximum (18). Dans cette même perspective, la probabilité de voter pour le NPD augmente de près de 22 points de pourcentage alors qu'elle diminue de 34 points pour le PLC et de 10 points de pourcentage pour le BQ. D'autres simulations particulières, par exemple, avec une femme locataire avec un diplôme secondaire, arrivent à des résultats similaires. La seule légère exception à cette règle concerne les électeurs du Parti conservateur du Canada, pour lesquels la littératie fiscale des électeurs jeunes, locataires et diplômés du secondaire a moins

d'impact sur les intentions de vote que pour leurs aînés propriétaires et universitaires (une différence d'environ 8,5 points de pourcentage contre 13,5 pour ces derniers, tel qu'illustré au premier graphique de la figure 5).

Figure 5 : probabilité de voter pour les quatre principaux partis selon différentes caractéristiques



Au total, la littératie fiscale, à première vue indépendante des forces politiques, présente une incidence sur le jeu partisan, mais celle-ci n'apparaît toutefois pas stable ou systématique. Notre seconde analyse est donc vérifiée d'une manière très circonscrite. Il est possible de penser que le lien entre le vote et la littératie fiscale ne recoupe pas tellement l'axe gauche/droite mais bien plutôt les propositions fiscales adoptées pendant la campagne.

Conclusion

Il existe bien un lien significatif entre la littératie fiscale et l'intention d'aller voter. Qu'il s'agisse des élections québécoises ou fédérales, même lorsque l'on contrôle pour les autres variables qui sont, dans la littérature scientifique habituelle, citées comme des déterminants de la participation électorale, ce lien reste très fort. Quelle que soit la direction qu'on lui donne, cette relation entre la littératie fiscale et la participation électorale fait écho aux débats d'une autre époque visant le lien entre la connaissance et le droit de vote. Cela fait aussi écho au grand principe du libéralisme classique « *No taxation without representation* ».

Ceux et celles qui souhaitent une augmentation de la participation électorale trouveront peut-être dans la littératie fiscale un argument supplémentaire pour déployer des campagnes d'information sur les outils budgétaires et fiscaux qui sont au cœur des politiques publiques. Par un effet de dominos, une meilleure littératie fiscale pourrait accroître l'outillage heuristique, donner davantage confiance aux citoyens, puis exercer un effet positif sur le suivi des débats politiques et la rétention de l'information en vue ultimement d'accroître la propension à participer au scrutin. Par la négative, on comprend aussi mieux pourquoi les citoyens ayant une plus faible littératie fiscale peinent à saisir les grands enjeux, les débats et les solutions mises de l'avant lors d'une campagne électorale. Qu'ultimement, certains parmi eux boudent les urnes et restent en retrait n'est pas étonnant.

Dans le cas de la relation entre la littératie fiscale et le choix partisan, la relation est par contre beaucoup moins claire. Elle n'est pas visible dans les intentions de vote

provinciales, et ce, pour tous les partis. Était-ce parce qu'au moment du sondage, les enjeux fédéraux retenaient toute l'attention? Est-ce parce que les partis politiques québécois s'opposent plus sur la question nationale que sur les questions fiscales? Avec les seuls résultats du sondage, il est impossible de trancher. On peut aussi penser que l'effet de la littératie fiscale sur le vote fédéral fut essentiellement conjoncturel. Le PLC a en effet rompu avec le crédo de l'équilibre budgétaire en soutenant qu'il ferait des déficits d'environ 10 G\$. Il se démarquait ainsi du PCC et du NPD, qui professaient une prudence budgétaire. Il n'en reste pas moins qu'on comprend mieux – ou du moins autrement – la mise en scène conservatrice de la campagne de 2005 ou celle de 2015 qui chaque fois montrait le chef Stephen Harper devant une caisse enregistreuse. En 2005, il s'agissait de rendre bien réel l'effet de la promesse de réduire la TPS sur la consommation des contribuables, alors qu'en 2015, l'idée était d'illustrer une augmentation du fardeau fiscal advenant une victoire de ses adversaires.

Les éléments de démonstration ici amenés ne sont évidemment pas suffisants pour saisir toute la complexité de cette variable. On peut cependant penser que la littératie fiscale est une variable trop longtemps laissée dans l'angle mort de l'analyse électorale.

Bibliographie

BAUMAN, Kurt, et Tiffany JULIAN. 2010. *A Summary of Data Collection Procedures and Reports of Voter Turnout from the Current Population Survey, Social, Economic and Housing Statistics Working Paper 2010-11*, Washington, D.C., Housing and Household Economic Statistics Division, United States Census Bureau, 25 p., (site consulté le 8 février 2012).

ENQUÊTE ÉLECTORALE CANADIENNE (CES), 2015. Les questions retenues sont [isscare.tax](http://ces-eeec.arts.ubc.ca/french-section/enquetes/) et [isscare.debt](http://ces-eeec.arts.ubc.ca/french-section/enquetes/), croisées avec [vote.for](http://ces-eeec.arts.ubc.ca/french-section/enquetes/). <http://ces-eeec.arts.ubc.ca/french-section/enquetes/>. site consulté le 20 mai 2016.

GENEST-GRÉGOIRE, Antoine, GODBOUT, Luc et Jean-Herman GUAY. 2016. *Littérature fiscale : Exploration du concept et bulletin de la population québécoise*, Cahier de recherche 2016/03 de la Chaire de recherche en fiscalité en finances publiques de l'Université de Sherbrooke, Sherbrooke, 55p.

HOWE, Paul. 2003. «Electoral Participation and the Knowledge Deficit.» *Electoral Insight* 5,2: 20–25.

HUR, A; ACHEN, CH. «Coding Voter Turnout Responses in the Current Population Survey». *Public Opinion Quarterly*. 77, 4, 985-993, 2013. ISSN: 0033362X.

MARANDU, Edward E., MBEKOMIZE, Christian J. et Alexander N. IFEZUE. 2015. «Determinants of Tax Compliance: A Review of Factors and Conceptualizations», *International Journal of Economics and Finance* 7:9

MILL, John Stuart, *Le gouvernement représentatif*. 2009. Paris, Gallimard.

MILNER, Henry. 2001. «Civic Literacy in Comparative Context: Why Canadians Should be Concerned.» *IRPP Policy Matters* 2,2.

MILNER, Henry. 2002. *Civic Literacy: How Informed Citizens make Democracy Work*. Hanover, NH: University Press of New England.

Milner, Henry. 2005. «Are Young Canadians Becoming Political Dropouts? A Comparative Perspective.» *IRPP Choices* 11,3.

NIEMIROWSKI, Pauline, BALDWIN, Steve et Alexander J. WEARING. 2003. «Tax Related Behaviours, Beliefs, Attitudes and Values and Taxpayer Compliance in Australia», *J. Austl. Tax'n* 6

PARTI LIBÉRAL DU CANADA, *Plate-forme électorale*, <https://www.liberal.ca/fr/realchange/baisse-dimpots-pour-la-classe-moyenne/>, consulté le 5 mai 2016.

WATTENBERG, Martin P. 2002. *Where Have All the Voters Gone?* Cambridge, Mass.: Harvard University Press.

WATTENBERG, Martin P. 2003. «Electoral Turnout: The New Generation Gap.» *British Elections and Parties Review* 13: 159–73.

RUBENSON, Daniel, et al. 2004. «Accounting for the Age Gap in Turnout.» *Acta Politica* 39,4: 407–21.

SARRA-BOURNET, Bruno, 2008 «La démocratie de l'abstention, Essai en communication et culture en contexte international», Université Laval.